

Aix en Provence, le 19 février 1959.

Monsieur **R. Lequet**
13, rue de
Longchamp
Vichy

Cher Monsieur,

Je reçois à ce jour votre lettre et le règlement qui s'y trouve annexé. Je vous remercie de pallier ainsi la carence du Secrétariat de la FFE.

Aucune rencontre n'a eu lieu en Provence, à ma connaissance, au titre du premier tour éliminatoire. Il y a probablement deux raisons à cela. La première est que les cercles intéressés attendaient que leur soit parvenu le règlement de l'épreuve. La seconde est que chacun d'eux ignore encore quels sont, dans sa Ligue, les autres cercles participants.

Les comités de Ligue n'intervenant pas directement dans l'organisation de cette épreuve, je vous serais reconnaissant de vouloir bien me préciser au plus tôt, les noms des Cercles de Provence régulièrement engagés.

Veillez agréer, cher Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Georges Maury